

## Uccle\_DCI\_17&18 octobre 2018

AT : prioritaire dans le cadre de VILCO / I : Intéressant mais pas prioritaire

		Initiatives citoyennes		Commune	
N	Turbulence	Priorisation	commentaire/précisions/prise de note	Priorisation	commentaire/précisions/prise de note
1	Les citoyens et les administrations n'arrivent jamais à se rencontrer en raison des différences d'horaires.			AT	Problème à Koekelberg : pas d'heure sup' possible donc pas de réunion possible le soir. Lourdeur administrative car nécessite accord du Collège si réunions hors des horaires de travail.
2	Les portes de l'administration ne s'ouvrent pas facilement aux citoyens. On est renvoyé de service en service.				intéressant car on le vit au quotidien, ça arrive très souvent
3	La (non) structure des citoyens rend son rapport avec les institutions difficiles.	AT	structure : cadnassant. Pour la Commune il est plus simple de subsider une asbl, cela en tout cas n'a pas empêché les associations de fait d'avoir un subside. Pour les citoyens, le fait d'être non structurés est parfois difficile car les habitants n'ont pas forcément les mêmes idées sur tout!		
4	Une personne d'une initiative citoyenne est trop vindicative et nuit à la relation avec l'administration / les politiques.				c'est rare mais ça arrive
5	Le local public prêté à l'initiative citoyenne est récupéré (sans préavis).		pour nos bacs potagers, ils se pourraient que la Commune les désinstalle de manière directe et sans préavis car elle ne maîtrise pas ce que fait l'ensemble des opérateurs (communaux, Sibelga, etc.)		mais pas le cas. En général, l'occupation est sécurisée par une convention passée entre la Commune et l'initiative
6	Le projet porté par l'initiative citoyenne est récupéré par le politique qui lance une communication sur le projet sans citer les acteurs à l'origine de celui-ci.				je n'ai jamais entendu ça - moi je l'ai vécu une fois mais plus le résultat d'une maladresse (article pas clair)
7	Les citoyens/l'administration n'ont/a pas d'interlocuteur unique et clair à qui s'adresser.			AT	intéressant car c'est clairement le cas. Il existe bien une personne mais elle n'est ni identifiée ni reconnue comme telle
8	Les autorités publiques et citoyen.ne.s ne partagent pas la même vision (court terme/moyen terme).	AT	Difficile de construire avec eux, surtout sur ce qui concerne des thèmes qui fâchent		ça ne pose de problème
9	Le manque de connaissance mutuelle sur le fonctionnement interne (procédures, modes de gouvernance) des initiatives citoyennes et de l'administration amène des incompréhensions et tensions.			AT	intéressant
10	La vision politique actuelle n'est pas alignée avec la vision portée par les initiatives citoyennes.	AT		I	
11	Certaines structures citoyennes sont 'juges et parties' (par ex. pour son financement, le GRACQ dépend de mandataires politiques qui, suite au jeu des élections et nominations, étaient parfois ceux avec lesquels ils avaient un contentieux sur un précédent dossier).	AT			ça ne vient pas perturber la relation même si on a bien des citoyens fort politisés au sein des quartiers durables
12	Les administrations ne se coordonnent pas à cause d'un problème interpersonnel interne.				
13	L'échevin qui était la personne de contact et de confiance a été remplacé.				
14	Les différents services de l'administration ne sont pas d'accord entre eux et les projets sont bloqués en raison d'oppositions interservices.	AT			ça peut arriver... Mais les projets ne se retrouvent pas nécessairement bloqués, si les citoyens viennent taper à la mauvaise porte ça peut bloquer. Les responsables DD ou Agenda 21 doivent être le portier - cas exemple : bacs verts devant salle de sport > citoyenne toque à la porte sport et se fait refoulé. Autre exemple > citoyenne qui demande à la voirie pour planter des roses sur son trottoir> l'agent vérifie le règlement et renvoie une fin de non recevoir car plante avec des épines. Il n'a pas proposé d'alternatives.
15	Le sujet sur lequel travaille l'initiative touche différents niveaux administratifs (région et communes) qui sont peu ou pas coordonnés.	AT	pour les citoyens la coordination régionale et communale n'est pas claire car on se fait financer des bacs potagers par BE mais ils ne s'accordent pas avec Uccle pour l'autoriser. Le habitants pensent que cela aurait été un acquit que la Région ait pris contact avec la Commune et qu'une coordination entre région et commune ait été entamé avant que les citoyens. Dans le cas de la mobilité c'est un casse tête pas possible car la voirie est communale mais la région gère la mobilité.		il y a un manque de coordination entre la Région et les Communes mais en soi ça n'impacte pas le projet des initiatives

## Uccle\_DCI\_17&18 octobre 2018

AT : prioritaire dans le cadre de VILCO / I : Intéressant mais pas prioritaire

		Initiatives citoyennes		Commune	
N	Turbulence	Priorisation	commentaire/précisions/prise de note	Priorisation	commentaire/précisions/prise de note
16	Les autorités publiques ont une attitude top-down avec un sentiment de (dé)valorisation des actions du terrain – conception de projets sans concertation des acteurs de terrain.	AT	Il manque de la participation en amont. Les initiatives se sentent dévalorisés, car il ne faut pas oublier que les citoyens sont un éléments clefs (c'est eux qui élisent)		ca peut être le cas mais pas forcément prioritaire. La tendance est plutôt à l'amélioration
17	Le cadre institutionnel est d'une telle rigidité que l'imprévu n'est pas possible ou l'erreur pas tolérée.	I	Les citoyens se sentent responsables vis-à-vis de la commune.		
18	Un des échevins ne s'entend pas avec le bourgmestre car un conflit interpersonnel les oppose et cela bloque le développement de certains projets.				Si cela arrive, cela n'a pas d'impact sur les projets citoyens d'autant plus qu'il n'y a que très peu d'enjeu budgétaire.
19	Un des échevins cumule plusieurs mandats à différents niveaux et bloque la collaboration avec une initiative pour des raisons politiques				
20	Les citoyens ne s'attendent de l'administration une réponse prompte et réactive mais les démarches administratives sont trop lentes pour satisfaire à ces demandes...			AT	intéressant et pertinent voir plus haut
21	Les approches participatives ne sont pas encore très intégrées dans la culture administrative... Du coup y'a pas mal de raté.	AT	le point semble être très important pour le groupe. À quel moment faut-il inclure la participation? À quel moment faut-il demander l'avis des habitants? Voir discussion sur Participation le plus en amont possible		c'est assez vrai mais il faut calibrer la participation citoyenne... Jusqu'où, jusqu'à quel niveau
22	Les agents sont toujours dans leurs bureaux et manquent d'expériences de terrain. Ils ont du coup du mal à comprendre les citoyens (et leurs contraintes ou requêtes).	AT			ca s'applique pas chez nous
23	Les projets à cheval sur deux communes ont des difficultés à se mettre en place car les communes ne travaillent pas ensemble.	AT	voir un projet de piste cyclable, de tram, metro, politique de parking, C'est une opportunité de travailler avec Vilco sur ce thème complexe.		on a des cas de projets citoyens à cheval mais ce n'est pas un souci en soi. C'est aussi une évidence que les Communes travaillent très peu ensemble mais certaines initiatives pourraient plutôt tourner cette situation à leur avantage (double source potentielle d'aide)
24	L'agent historique et de confiance dans l'administration a été remplacé.				quand un agent part, on redéfinit les missions du suivant et il peut y avoir un décalage qui se crée dans les missions et donc dans le suivi des projets
25	Les citoyens font appel directement à des échevins pour accélérer le processus en court-circuitant les services administratifs.			I	Idem 42
26	Les citoyens ont l'impression que la Commune traîne car l'administration ne donne pas à voir le processus administratif du traitement des demandes citoyennes...	I	transparence, cela peut éviter les conflits.		en général on leur répond pour leur dire où ça en est, si on nous demande
27	Un projet accepté dans un appel à projets n'a pas pu être mis en place suite à un manque de coordination interne à la commune (affaires économiques - concurrence déloyale).				les citoyens doivent discuter de leurs projets avant de candidater pour des subsides mais ce n'est pas un vrai problème
28	Le membre "pilier" (le plus porteur/principal) de l'initiative citoyenne s'en va.	I	ça pourrait l'être, mais cela dépend de l'ampleur du projet, si c'est bien ficellé, ça va fonctionner		je l'ai vécu et ça a posé un gros problème... Car il n'y avait plus personne pour tenir le projet - Pratique inspirante : réflexe premier de la commune : combien de personnes sont porteuses de l'idée?
29	Les membres de l'initiative citoyenne s'épuisent et le projet perd en puissance. La Commune hésite à poursuivre son soutien.	AT		I	Ne nous semble pas pertinent
30	Des conflits de motivations/d'envies/de valeurs entre membres de l'initiative citoyenne émergent (potager 100% bio versus potager productif, etc.).	I	on a des conflits internes qui donnent lieu à une voix dissonnante à la commune - Importance de proposer un projet cohérent. Cela peut engendrer des difficultés de collaboration, le groupe n'arrivant pas avec un projet cohérent, cela peut impacter sur la confiance avec les élus.		
31	Le Bourgmestre ou échevin fait des promesses à des citoyens d'initiative sans vérifier la faisabilité de ce qu'il avance avec les services administratifs				ca arrive régulièrement mais ce n'est pas très grave, on y arrive quand même
32	L'espace occupé par l'initiative citoyenne va être réalloué pour un autre usage (qui n'est pas adapté).				pas pertinente en soi, car très peu de salle à disposition des citoyens...

Uccle\_DCI\_17&18 octobre 2018

AT : prioritaire dans le cadre de VILCO / I : Intéressant mais pas prioritaire

		Initiatives citoyennes		Commune	
N	Turbulence	Priorisation	commentaire/précisions/prise de note	Priorisation	commentaire/précisions/prise de note
33	Les pouvoirs publics demandent aux initiatives citoyennes de rendre des comptes exhaustifs et détaillés sur leur consommation de subsides pour justifier des dépenses publiques.			AT	quand nous octroyons des subsides nous essayons d'alléger le rapportage demandé - on est conscient que ça peut être un frein - au-delà d'un rapport d'activités on pourrait aller faire une visite pour que les citoyens nous racontent ce qu'ils ont fait
34	Les citoyens ont des difficultés pour remettre et suivre les appels à projets en raison de leur complexité et leur lourdeur administrative.	AT		I	au niveau communal comme régional, les appels à projets demeurent fort lourds – ancienne bonne pratique : parrainage communal requis pour les appels à projets citoyens de BE   bonne pratique : accompagnement de la commune pour le remplissage et les demandes de subsides citoyens
35	La Commune veut trop s'immiscer dans les projets des initiatives citoyennes... Ce qui entraîne une peur d'ingérence chez les citoyens.				chez nous c'est pas le cas
36	L'administration a du mal à valoriser et justifier les dépenses de soutien aux projets d'initiatives citoyennes car celles-ci n'évaluent pas la réussite et l'impact de leur projets.				je fais un bilan tous les 2 ans de notre Agenda 21... Mais il est vrai que si on ne vient pas demander aux citoyens d'évaluer leurs projets ils ne le font pas (ou ils ne nous en informent pas)
37	L'administration fait face à des plaintes de riverains qui sont contre le projet de l'initiative citoyenne soutenu par la Commune.	AT			
38	Le manque de soutien (ressenti) des citoyens par la Commune démotive les participants de l'initiative.		par contre si la commune est contente, nous sommes encore plus motivé	I	il n'y a pas de manque de soutien de la commune
39	L'administration ne se rend pas compte du temps passé par les citoyens dans les initiatives, elle prend cela pour un acquis et ne réalise pas toujours que c'est du travail bénévole. L'administration ne peut pas trop exiger ou attendre de choses.		la commune est consciente que les citoyens investissent du temps		nous on n'est pas d'accord avec ça - mais il est vrai que dans l'administration en général ça peut être le cas...
40	L'administration ne sait pas quelle attitude et méthodologie adopter pour accompagner les projets/Comités en crise		le coach QD est là pour déboguer et en général il n'y a pas de gros problème		on n'a pas de budget dédié pour accompagner ces situations mais en même temps nous avons rarement été confronté à ce problème
41	Les citoyens sont découragés et déçus par l'administration quand celle-ci leur fait une réponse négative sur un projet, et ce sans réelle justification ou explication.	AT	5 services communaux nous ont dit non et sans vraies raisons. Quand il y a différents services qui doivent se positionner sur un projet, ils ne justifient pas forcément leur choix. En plus parfois il arrive que pour d'autres cas les réponses de la commune ne sont pas les mêmes et donc cela donne l'impression d'incohérence!		normalement on justifie les refus mais si les citoyens tombent sur des agents qui n'en ont rien à faire, ça peut arriver
42	Face à certaines contraintes juridiques et administratives, les citoyens.ne.s. se sentent démunies et ont besoin de soutien pour obtenir les autorisations de mise en œuvre de leur projets.		voir pour le contraintes techniques, trop longues et complexes (demande de plans détaillées etc.)	AT	intéressant mais fort similaire à une autre carte déjà sélectionnée
43	Les initiatives citoyennes portent leurs projets sans en parler à la Commune ce qui crée des tensions par la suite.			AT	ça arrive régulièrement, ils imaginent des projets, ils demandent des subsides à la Région, ils les obtiennent et se rendent compte qu'ils ne peuvent pas le faire car ils n'ont pas l'autorisation de la Commune
44	Les citoyens pensent que l'administration est contre eux et préfèrent donc agir sans leur autorisation ou soutien.	I		AT	mauvaise perception des citoyens, ils préfèrent agir sans la commune en raison de la machine lente administrative
45	Les subsides publiques attribuées à l'initiative ne sont pas renouvelées ce qui met à mal les projets citoyens.	AT	ex. perenniser un subside (que faire avec l'entretien et la gestion d'un projet après son financement: p.ex un compost ?), la délégation c'est bien mais il y a des choses qui coutent et les citoyens ne peuvent pas financer de leur poche pour des thèmes qui touchent à des compétences communales ou régionale /// travailler plutôt sur la question pourquoi les citoyens s'épuisent ?		on a une minuscule enveloppe de subsides (500€ au près de 3 asbls par an)... C'est un subside qu'on cherche à alterner pour en faire bénéficier différentes initiatives – c'est quelque chose qui s'applique plus à la commune qu'aux initiatives - test du subside dégressif par BE > trop complexe administrativement